



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 2 MARS 2026

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 2 mars 2026 à 18h, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

AZAM Martine, BARTHAS Patricia, BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamila, COURVEILLE Martine, PLO Pascal, SELAM Fatima, SOMEN Didier, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 9

BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, LEYMARIE Muriel, MILESI Marie, ORRIT Didier, REDO Aline, ROMIGUIER Valérie, SOURDIN Anne, SZCZEPANIAK Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	10

Secrétaire de séance :

COURVEILLE Martine

Numéro :

02/03/2026-04

OBJET : TRANSFERT AGENTS FRANCE SERVICE DU CIAS A LA 3CS

Dans le cadre de la reprise par la 3CS de la gestion du service France Services confiée initialement au CIAS, nous devons transférer les postes concernés.

Ce transfert concernerait un agent en CDI à temps complet exerçant les fonctions d'agent d'accueil France Services, et un agent en CDD (*contrat prévu jusqu'au 26 août 2026*) à temps non complet exerçant les fonctions d'agent d'accueil France Services au sein du CIAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le transfert des deux emplois concernés à la 3CS à compter du 1^{er} avril 2026 ;
- **AUTORISE** la modification du tableau des effectifs comme suit ;
 - La suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps-complet (catégorie C) ;
 - La suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe à temps non complet (catégorie C).

Fait et délibéré le 2 mars 2026,

Le Président,
Didier SOMEN



La secrétaire de séance,
Martine COURVEILLE

Envoyé en préfecture le 27/03/2026

Reçu en préfecture le 27/03/2026

Publié le 27/03/2026

ID : 081-200002285-20260302-20260302_4-DE



Acte certifié exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **27 MARS 2026**
- de sa publication le **27 MARS 2026**